



# TRAVAUX

## DE REQUALIFICATION DU BOULEVARD PAYMAL

### À compter du 6 janvier, mise en place d'une déviation de la ligne 2

- Les arrêts «Château du Val» et «Strasbourg Paymal» seront supprimés et reportés sur l'arrêt «Strasbourg Curie».
- **Modification des horaires** afin de respecter les horaires des différents établissements scolaires.



Vous retrouverez prochainement, les horaires de la ligne 2 Gare de Maisons-Laffitte <> Gare de Saint-Germain-en-Laye, applicables à partir du 6 janvier 2025 en scannant ce QR Code.

Création d'un arrêt de dépose Place Royale/Gambetta à Saint-Germain-en-Laye à proximité des établissements scolaires (Roby, Debussy, Jeanne d'Albret et Saint-Erembert) dans le sens Maisons-Laffitte -> Saint-Germain-en-Laye.  
Pas de changement de terminus.

- **Augmentation de l'amplitude horaire** le soir avec trois courses supplémentaires au départ des gares de Maisons-Laffitte et Saint-Germain-en-Laye entre 21h et 22h30.  
Deux courses supplémentaires seront également mises en place en heures creuses pour offrir une fréquence de 30 minutes.

## Ligne 2 spéciale :

Itinéraire de déviation par la Route du Pecq, le quai Voltaire, la D186 et de la N13

Le sens de desserte des établissements scolaires est modifié le matin, depuis Maisons-Laffitte : > Notre-Dame > Léonard de Vinci > Lycée International.

Le sens de desserte des établissements scolaires le soir est inchangé > Notre Dame > Léonard de Vinci > Lycée International en direction de Maisons-Laffitte.





**Ligne 2 :**

Création d'un arrêt de dépose Place Royale/Gambetta à Saint-Germain-en-Laye à proximité des établissements scolaires (Roby, Debussy, Jeanne d'Albret et Saint-Erembert) dans le sens Maisons-Laffitte -> Saint-Germain-en-Laye.

Pas de changement de terminus.

**POUR EN SAVOIR PLUS :**



<https://www.ville-lemesnilleroi.fr/la-mairie/travaux/>



**Mairie du Mesnil-le-Roi**  
**1.rue du Général Leclerc**  
**78600 Le Mesnil-le-Roi**